

Concours Photo International PFN 2026

Le festival « Picture for Nature » organise un concours de photographie nature et animalière ouvert à tous. Un jury composé de photographes et de naturalistes désignera les vainqueurs de chacune des 5 catégories (paysage animalier, portrait animalier, le monde des tout-petits, paysage naturel du monde, vision artistique de la nature) ainsi que deux prix spéciaux : le Grand prix du Festival et le Prix du public.

Ce concours a pour objectif de sensibiliser le public à la fragilité et à la beauté du monde qui nous entoure en prenant comme support la photographie nature.

Les lauréats seront exposés au Festival « Picture for Nature » sur le papier coton 100% recyclé du Moulin Vallis Clausa lors de la 5^{ème} édition qui se tiendra les 23-24 mai 2026 à Cusset (03).

1. Conditions générales de participation

Ce concours est ouvert du 01 février au 29 mars 2026 minuit à tout photographe individuel (amateur ou professionnel) quel que soit son âge et son pays de résidence, à l'exception des membres du jury et des membres de l'association.

Ce concours est un concours payant. Une somme de 2 euros par photographie sera demandée, chaque photographe pouvant envoyer un maximum de 20 photographies.

Ne sont pas autorisées pour ce concours :

- Les photographies d'animaux domestiques ou en captivité (zoo, parc animalier)
- Les photographies d'animaux appâtés ou dressés
- Les photographies qui évoquent un dérangement de la faune sauvage (animaux nocturnes avec flash, grande proximité des terriers ou des nids...)

2. Catégories 2026

- **1 : Paysage animalier** (oiseau, mammifère, amphibien, reptile ou poisson) : la photographie doit intégrer le ou les sujet(s) dans leur environnement. Le biotope typique de l'animal et l'ambiance générale seront particulièrement importants.
- **2 : Portrait animalier** (oiseau, mammifère, amphibien, reptile ou poisson) : le ou les sujet(s) photographié(s) occuperont la majeure partie de l'image. Ils peuvent être seul ou en groupe, d'une même espèce ou non.
- **3 : Le monde des tout-petits** (insecte ou flore) : la photographie doit mettre en lumière les insectes et/ou le monde végétal (fleurs, champignons, mousses...) grâce à des prises de vue en macro ou proxy photographie.
- **4 : Paysage naturel du monde** (paysage) : la photographie doit présenter un paysage sans aucun élément humain.
- **5 : Vision artistique de la nature** (oiseau, mammifère, insecte, flore et paysage) : la priorité sera donnée au côté esthétique et artistique de la nature. Le post traitement (surimpression, HDR...) est autorisé dans cette catégorie, la suppression ou le rajout d'éléments ne l'est pas.

Le jury se réserve le droit de déplacer une photographie dans une autre catégorie si cela lui semble plus pertinent.

3. Préparation des photographies

L'image doit être conforme à la prise de vue originale sans ajout ou retrait d'éléments étrangers à la scène photographique, sans modification du flou, sans trucage ou autres techniques qui induiraient le spectateur en erreur et renverraient une vision erronée du milieu naturel.

Sont autorisés :

- Le recadrage, dans la mesure où il ne dénature pas l'image initiale
- La retouche, qui doit se limiter au nettoyage des poussières et à l'amélioration globale de l'image (niveaux, balance des blancs, réduction du bruit...). L'accentuation et l'augmentation de la saturation doivent rester modérées.
- Les photographies en noir et blanc.
- Tous les formats d'image (carré, 16/9, panoramique...).

Ne sont pas autorisés :

- Le HDR, le focus stacking et la surimpression (sauf pour la catégorie Vision artistique de la nature)

Les fichiers devront respecter un certain nombre de règles pour être engagées dans le concours :

- Images de 1920 pixels pour le côté le plus long
- Format JPEG peu compressé
- Sans marge, signature ou texte
- Renommés de la façon suivante :
 - o NOM_Prenom_Catégorie_Titre
(exemple : DULAC_JeanMichel_3_Têteàtête
DUJARDIN_Veronique_1_Lecorbeauetlerenard)

4. Inscription et envoi des images

Pour qu'une inscription soit validée, il faut que l'ensemble des éléments suivants soient respectés :

- Photographies redimensionnées, renommées et renvoyées sur l'adresse mail du festival.
- Paiement effectué par virement en précisant bien votre nom.

Les photographies sont à adresser par mail via les sites de transfert de gros fichiers (type Wetransfer ou autre) à l'adresse suivante : picturefornature@gmail.com

N'oubliez pas de préciser votre nom lors de l'envoi de vos images.

Le règlement par virement est à effectuer à l'aide du RIB suivant :

Association Picture for Nature
IBAN : FR76 1680 6008 2066 1097 8560 284
Code BIC : AGRIFRPP868

Ce n'est qu'une fois l'ensemble des documents en notre possession que nous validerons définitivement l'inscription du photographe au concours.

5. Sélection

Les participants au concours sont avertis par mail en cas de sélection.

Dans ce cas, il est indispensable de fournir les éléments suivants :

- La même photographie (cadrage, retouche) en haute résolution (pour un éventuel tirage en grand format)
- Le fichier RAW correspondant (si le photographe n'utilise pas le format RAW, il devra envoyer son image au format JPEG non modifié)
- L'histoire de la photographie (petit texte qui présente le lieu, le contexte, et décrit la scène photographiée)

Le jury se réserve le droit de disqualifier une image si celle-ci ne remplit pas l'ensemble des règles énoncées dans le règlement (éthique de prise de vue, recadrage, post-traitement)

L'association ne contactera que les photographes retenus pour la sélection finale. Si vous ne recevez pas de mail, c'est que malheureusement votre image n'a pas été retenue par le jury.

6. Jury et Prix

Le jury du concours photo est composé de représentants du monde de la photographie, de la presse naturaliste, de l'image et de la nature. Il se réunira en amont du Festival pour choisir les lauréats des 5 catégories ainsi que le Grand Prix.

Les décisions du jury sont sans appel.

Au total, 17 prix seront remis : 3 pour chacune des 5 catégories, un Grand Prix et un Prix du public.

- 1^{er} prix dans chaque catégorie :
 - o 1 tirage de la photographie primée en format 45x30cm sur papier 100% coton recyclé
 - o Bon d'achat de 80 euros valable chez Atelier Alula
- 2^{ème} et 3^{ème} prix dans chaque catégorie :
 - o 1 tirage de la photographie primée en format 45x30cm sur papier 100% coton recyclé
 - o Bon d'achat de 20 euros valable chez Atelier Alula
- Grand prix du Festival :
 - o 1 tirage de la photographie primée en format 45x30cm sur papier 100% coton recyclé
 - o Trophée réalisé par Sylvain (Quercus et compagnie), sculpteur sur bois, d'une valeur de 200 euros
- Prix du public :
 - o Coffret préparé par les commerçants cussétois
-

Le Prix du public sera attribué à la photographie qui aura reçu le plus de votes du public pendant les 2 jours de Festival.

Si les images sélectionnées ont un format différent du 2x3, elles seront imprimées en respectant le format original proposé par le photographe.

7. Droit d'auteur et utilisation des images

En participant à ce concours, le photographe autorise le Festival « Picture for Nature » et ses partenaires à utiliser les images à des fins de promotion du concours ou de l'exposition jusqu'à la prochaine édition du festival. Ces images seront accompagnées du nom de son auteur, et pourront être utilisées dans la presse, les médias, les réseaux sociaux, les affiches et le portfolio.

Les photographies lauréates seront imprimées sur papier coton 100% recyclé et présentées lors du Festival « Picture for Nature ». Les photographes pourront récupérer leurs images à la fin du Festival. En cas d'impossibilité de venir, l'association pourra expédier les images aux frais du photographe.

8. Application du règlement

Toute candidature de participation au concours du Festival implique l'acceptation du règlement sans aucune réserve.

Ce règlement reste disponible à tout moment sur le site : www.picturefornature.fr/

Contacts

- Adresse postale

Association Picture for Nature
15 chemin de Malgoutte
03250 Saint-Clément

- Mail

picturefornature@gmail.com

- Site internet

www.picturefornature.fr/

- Téléphone

Samuel Faure
+33 (0)6 67 79 12 46